

**MODIFICATION 005  
CSPS-RFP-22JP-0296/A**

À tous les soumissionnaires :

Le but de cette modification vise à tenir compte de ce qui suit :

**Questions et réponses 15 à 18**

**Question n° 15 :**

Dans le document de description de l'offre, les exigences techniques suivantes sont indiquées :

« Installations techniques à distance conformes à la norme ISO 20109<...> ».

Cela signifie-t-il que les interprètes que nous proposons doivent travailler sur l'équipement conforme à la norme ISO 20109 pour fournir le service d'interprétation simultanée à distance?

**Réponse no 15 :**

Oui, les interprètes proposés doivent travailler sur l'équipement conforme à la norme ISO 20109 pour fournir le service d'interprétation simultanée à distance.

**Question n° 16 :**

Il est indiqué qu'une ligne téléphonique est nécessaire pour les participants nécessitant un service d'interprétation. Compte tenu de ces informations, pourriez-vous indiquer quelle(s) plateforme(s) de réunion virtuelle sera utilisée pour l'événement virtuel principal?

**Réponse no 16 :**

MS Team et Zoom sont généralement utilisés pour capturer les événements, puis ils sont diffusés via une plateforme de webdiffusion.

**Question n° 17 :**

Est-il possible d'utiliser une application web pour fournir l'interprétation en fonction des besoins linguistiques au lieu des lignes téléphoniques? Les participants pourraient utiliser une connexion Internet pour se connecter à une application de type "cloud" via leur téléphone ou leur ordinateur, étant donné que le coût reste le même que pour le nombre requis de lignes téléphoniques.

**Réponse no 17 :**

Veillez-vous reporter à la question et réponse 5 révisées fournies dans la modification 3.

**Question n° 18 :**

Dans l'ANNEXE B, Tableau 1 - Taux horaires des entreprises d'équipement. Parmi les exigences spécifiées en matière d'équipement, il y a un élément appelé "serveur d'ordinateurs". Pourriez-vous indiquer dans quel pays le serveur devrait être situé ?

**Réponse no 18 :**

Le serveur d'ordinateurs peut être situé dans n'importe quel pays, tant que tous les tarifs sont en monnaie canadienne, conformément à la demande de propositions.